

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 MAI 2021
à 18h à la salle Mosaïque**

Présents : MM BAYLET-ZACCARI-LASTRA-COURTIADÉ-LATXAGUE-GAUSSET-DABBADIE-FLAMENT-ERRECALDE-LACOMBE-RECARTE-REMAZEILLES-LANNEBERE-SCHNEYDER.

Absents ayant donné pouvoir : Mme STUTZMANN (pouvoir à M.BAYLET) -Mme URRACA (pouvoir à Mme COURTIADÉ)- M.DESTRIBATS (pouvoir à M.RECARTE)-Mme AMELIN (pouvoir à M.LANNEBERE) .

Absent excusé : M.MIRAILH.

Date de convocation :11.05.2021

Secrétaire de séance : M.LATXAGUE

ORDRE DU JOUR :

	OBJET
	Désignation du secrétaire de séance
DCM 2021/05/001	Approbation du procès-verbal de la séance du 12.042021
INTERVENTION du COMITE de BASSIN de l'EMPLOI	
BUREAU MUNICIPAL	
DCM2021/05/002	Personnel : renouvellement convention adhésion Pôle Retraites et Protection Sociale du CDG40
DCM2021/05/003	Personnel : création emplois non permanents à temps non complet Commune et ACM
DCM2021/05/004	Personnel : mise à jour du tableau des effectifs
	Elus : remboursement frais déplacement et mission
	Elections et bureaux de vote
AFFAIRES SCOLAIRES – ACTION SOCIALE-	
	Aménagement des cours de récréation
	Bourses communales
VIE ASSOCIATIVE COMUNICATION INFORMATION	
DCM2021/05/005	Création d'un Marché hebdomadaire
DCM2021/05/006	Création d'une commission du Marché hebdomadaire
	Journal
BATIMENTS	
	Logement de la Mairie
	Devis baie de brassage école
VOIRIE	
	Porte du Marais
	Projet de stationnement au Trinquet
	Situation de la route du Marais
	Devis de fauchage
	Balisettes Camiade
COMMUNAUTE DE COMMUNES	
VIE ASSOCIATIVE	
	CC du 28 avril
	Pôle santé

■ **Désignation du secrétaire de séance** : M.LATXAGUE André

DCM 2021/05/001 - Approbation du procès-verbal de la séance du 12/04//2021

Le Conseil Municipal apporte la modification suivante au procès-verbal :

Le prix de vente du tracteur tondeuse est de 700 € et non 500 €.

La modification effectuée, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 Avril 2021.

VOTE : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

INTERVENTION DU COMITE DE BASSIN DE L'EMPLOI

Présentation des missions.

Le Comité de Bassin d'Emploi créé en 1993 intervient sur le canton de St-Martin-de-Seignanx.

En 1997, a été mis en place le PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

Il vient coordonner et renforcer l'action en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi.
Environ 200 personnes sont accompagnées chaque année en collaboration avec Pôle Emploi et la Mission Locale, avec des financements européens de l'ordre de 150 à 200.000 € par an.
Plus de 350 employeurs ont été contactés pour des offres d'emploi, des événements.
Le Forum des Métiers et de l'Emploi avec ses 60 stands ont accueilli 300 personnes.
La Coopérative Eole à but non lucratif avec ses 70 salariés est un outil au service du territoire qui privilégie les circuits courts, locaux et biologiques.
5 à 6000 repas sont produits chaque jour, 300 étant consommés sur place dans le restaurant inter-entreprises.
Le but est de développer l'alimentation locale, durable, de qualité, pour le plus grand nombre et diversifier l'offre agricole de la terre à l'assiette en préservant l'environnement et les terres agricoles .
Des rencontres entre le monde agricole et les enfants du secteur sont organisées.
Le CBE et ses partenaires avec la commune de Tarnos ont élaboré l'éco-lieu de Lacoste.
Sur environ 3 hectares, les dix salariés en insertion contribuent à produire des légumes bios consommés au plus près.
Le CBE intervient aussi dans le secteur du BTP avec 250 entreprises adhérentes et dans l'éco-habitat avec la construction de logements sociaux sains et accessibles au plus grand nombre.

BUREAU MUNICIPAL

DCM 2021/05/002 – Personnel :renouvellement convention adhésion Pôle Retraites et Protection Sociale du CDG40 - délibération.

Le Conseil Municipal approuve la convention Pôles Retraite et Protection Sociale pour 2020-2021-2022 et autorise le Maire à signer la convention avec le CDG40.

VOTE : 18 POUR :18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DCM2021/05/003 : Personnel : création emplois non permanents à temps non complet Commune et ACM -Délibération

Le Conseil Municipal décide la création d'emplois non permanents à temps non complet pour la Commune et l'ACM, pour des postes d'Adjoints techniques et d'adjoints d'animation , du 1^{er} Mai au 31 Août 2021, et autorise le Maire à signer les CDD correspondants.

VOTE : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DCM 2021/05/004 : Personnel : mise à jour du tableau des effectifs - Délibération

Le Conseil Municipal valide la présentation du tableau des effectifs des personnels permanents de la Commune et de l'ACM, à temps complet et non complet, mise à jour nécessaire suite aux différents mouvements de personnel .

VOTE : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Elus : remboursement frais déplacement et missions

Monsieur le Maire rappelle la réglementation qui rend obligatoire le remboursement par la commune aux élus (hors Maire et Adjoints), des frais de mission engagés, pour participer aux travaux des différentes assemblées. Ne sont concernés que les frais de déplacement hors du territoire de la commune.

Elections et bureaux de vote

Le tableau de présence des assesseurs lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 Juin est présenté aux élus.

AFFAIRES SCOLAIRES – ACTION SOCIALE

Aménagement des cours de récréation

Suite à la proposition du groupe de travail, le Conseil Municipal approuve l'installation d'un billodrome dans la cour de récréation du haut, près du bureau du directeur. Les services techniques traceront au sol 2 marelles et un escargot avant la rentrée de Septembre.

Bourses communales

Il n'y a pas eu d'attribution de bourses ces deux dernières années, les dossiers déposés par les candidats ne remplissaient pas les conditions exigées.

Après réflexion, la commission propose d'octroyer des bourses, sans condition de ressources et de quotient familial, aux étudiants de niveau BAC+1 – BAC +2 – BAC +3, résidant dans un rayon de + de 40km de leurs lieux d'études.

VIE ASSOCIATIVE-COMMUNICATION-INFORMATION

DCM 2021/05/005 - Création d'un marché hebdomadaire - Délibération

Le Conseil Municipal décide de créer un marché communal le mardi de 15h30 à 19h, autour de la salle Mosaïque, et de fixer les droits de place comme suit :

Pour un emplacement en extérieur non couvert :

Engagement journée : 2.50 €

Engagement Trimestre : 2 €

Pour un emplacement en extérieur couvert :

Engagement journée : 3.50 €

Engagement Trimestre : 3 €

VOTE : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DCM 2021/05/006 - Création d'une commission du marché hebdomadaire - délibération

Le Conseil Municipal décide de créer une commission de gestion du marché hebdomadaire communal constituée de :

Monsieur le Maire

Monsieur Patrick GAUSSET, conseiller municipal délégué

Madame Muriel Stutzmann, conseillère municipale référente

Madame Marine AMELIN, conseillère municipale,

Monsieur Mathieu LARROUY, producteurs légumes DAO,

Madame Vanessa ROUSSILLE, Rouge Trompette Safran

Monsieur Philippe PARROUFFE, Les Planches Sauvages

Monsieur Pierre RAFFIER, Placier,

Monsieur Jacky BARBE du Groupement Interdépartemental des commerçants non-sédentaires des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

Monsieur Bernard CASTETS, Association Syndicale du commerce non-sédentaire des landes et du Pays-Basque

VOTE : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La nomination d'un employé municipal référent, interlocuteur unique pour les commerçants ,s'avère nécessaire ,cette création de fonction est à l'étude, avec une présence sur les lieux de 13h30 et 19h30. Pierre RAFFIER, Adjoint Technique, a accepté cette mission.

Journal

le Conseil Municipal décide que le journal du mois de Juillet sera distribué comme d'habitude par les élus. Une réflexion sera menée pour la distribution du journal de Décembre.

BATIMENTS

Logement de la Mairie

La locataire actuelle va libérer le logement et son déménagement sera progressif. Pendant ce temps et à partir du mois de Mai, le loyer mensuel ne sera pas appelé.

Le Conseil Municipal étudie la destination future du local (extension Bibliothèque ou Archives, Bureaux..)et les aménagements nécessaires.

Devis baie de brassage école

Le Conseil Municipal approuve la mise aux normes de la baie de brassage Internet de l'école par l'entreprise CAPET, pour un montant de 1636.36€ TTC.

VOIRIE

Porte du Marais

Le Conseil Municipal acte l'installation de 3 panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h, et de 3 panneaux « Attention à nos enfants », à l'entrée principale du lotissement La Porte du Marais, et de part et d'autre de la route de Castagnos.

Le Conseil Municipal reste vigilant par rapport à d'autres routes ou lotissements.

Projet de stationnement au trinquet

Dans l'optique de la construction du Pôle Santé au cœur du village, le Conseil Municipal réfléchit à l'optimisation de la capacité d'accueil des parkings du mur à gauche et du trinquet, et/ou à l'aménagement d'un nouveau parking non goudronné sur le terrain de sport.

Un premier projet est présenté au Conseil Municipal.

Il sera nécessaire de se rapprocher du lieutenant des Pompiers quant à la réglementation par rapport aux accès des secours, et d'éviter une gêne possible envers les riverains et l'accès aux ateliers municipaux.

Situation de la route du Marais

Afin d'évaluer les travaux sur la route communale d'intérêt communautaire, suite aux intempéries, entre le pont de Fontaine et la RD71, des sondages viennent d'être réalisés.

Dans l'attente, l'arrêté de non circulation sur ce tronçon, sur avis de la Communauté de Communes, est prolongé jusqu'au 31 décembre pour des raisons de sécurité.

Devis de fauchage

Deux devis pour la prestation du fauchage dans le cadre d'un marché triennal sur les routes incombant à la commune, sont présentés.

Le marché est confié à l'entreprise DUGUINE.

Balisettes Camiade

Afin de sécuriser le déplacement des piétons sur l'allée de Camiade, entre l'école et la RD154, une bande de couleur verte a été peinte pour délimiter l'espace piéton.

Le Conseil Municipal étudie des aménagements supplémentaires pour compléter le dispositif

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Conseil Communautaire du 28 avril 2021

Pôle Santé

Au total, 6 praticiens feront partie du Pôle.

4 praticiens sur les 5 présents ont validé les plans.

La démolition de la maison aura lieu fin Août, la construction du nouveau bâtiment démarrera à l'automne.

Saint-André-de-Seignanx, le 25 Mai 2021.

Le Maire,

Jean BAYLET

Le secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a surname, positioned to the right of the official stamp.